

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 8 février 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 28

D24.009

L'an deux mille vingt-quatre,
le huit février,

à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 31 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, SEGUIN Pierre-Henri (suppléant de RODIER Yves), VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, BONICEL Pascale, LAFOURCADE Noël, RODIER Colette, FERNANDEZ Florence, BADAROUX Suzanne, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis (pouvoir à RODRIGUEZ David), FABRE Jean (pouvoir à MALZAC Claude), VALENTIN Christine (pouvoir à ROCHEREAU-POUGET Bernadette), BLANC Sébastien (pouvoir à LAFON Madeleine), POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, RODIER Yves remplacé par suppléant, CABIROU Christian, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, JACQUES Jérôme (pouvoir à FERNANDEZ Florence), POURQUIER Jean-Paul (pouvoir à SALEIL Jean-Claude) et DE SOUSA Guy (pouvoir à SEGUIN Denis).

Mme LAFON Madeleine a été nommée secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24.009 : DESIGNATION D'UN REFERENT FORÊT BOIS

Monsieur le Président précise que l'Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée (URCOFOR) est une association d'élus qui fédère à ce jour 800 collectivités et porte leur voix auprès des institutions. L'URCOFOR est soutenue par le Conseil Régional Occitanie et la DRAAF Occitanie.

Cette association peut répondre aux questions des élus locaux et apporter un accompagnement technique sur différentes thématiques (risque incendie, environnement, bois-construction, bois énergie, structuration foncière, interface urbanisme-forêt...)

Elle demande aux collectivités de désigner un élu référent forêt-bois pour être l'interlocuteur privilégié.

Monsieur le président lance un appel à candidature.

Monsieur Jean-Louis VAYSSIER se porte volontaire.

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DESIGNE Jean-Louis VAYSSIER comme référent forêt bois pour la CC ALCT auprès l'Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée (URCOFOR).

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 14 février 2024
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL